

## SESSION D'UNE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

**DATE :** Mercredi 16 octobre 2019  
**HEURE :** 19 heures  
**LIEU :** Salle du conseil, centre administratif / MRC de Memphrémagog

---

### À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jacques Demers, préfet  
Nicole-Andrée Blouin, conseillère, Ste-Catherine-de-Hatley  
Marie Boivin, Canton d'Orford  
Francine Caron-Markwell, Canton de Stanstead  
Philippe Dutil, Stanstead  
Denis Ferland, Hatley  
Vincent Gérin, Ayer's Cliff  
Pierre Grenier, conseiller, Bolton-Est  
Vicki-May Hamm, Magog  
Luc Lamontagne, St-Benoît-du-Lac  
Patrick Leblond, Stukely-Sud  
Lisette Maillé, Austin  
Jacques Marcoux, Canton de Potton  
Michael Page, North Hatley  
Martin Primeau, Canton de Hatley  
Michèle Turcotte, Saint-Étienne-de-Bolton  
Richard Violette, Ogden

également présents : Guy Jauron, secrétaire-trésorier  
Sylvie Camiré, secrétaire-trésorière adjointe

était absent : Yvon Laramée, Eastman

---

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et présences
2. Lecture, si demandé, et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture, si demandé, et adoption du procès-verbal du 18 septembre 2019
4. Affaires découlant du procès-verbal du 18 septembre 2019
5. **ÉVALUATION**
  - 5.1 Rapport sur la tenue à jour des rôles d'évaluation
  - 5.2 Importance relative / Exploitations agricoles enregistrées
6. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL**
  - 6.1 Dossiers économiques
    - 6.1.1 Rapport d'activités
    - 6.1.2 Internet
    - 6.1.3 Dossier Internet haut débit
    - 6.1.4 Réseau d'accueil estrien, le cas échéant
  - 6.2 Dossiers culturels
    - 6.2.1 Rapport d'activités
    - 6.2.2 Chemin des Cantons / Étapes retenues pour une présentation
  - 6.3 Fonds de développement des territoires (ruralité)
    - 6.3.1 Rapport d'activités
    - 6.3.2 Réaffectation d'une partie des fonds du FDT
  - 6.4 Transport collectif et adapté
    - 6.4.1 Rapport d'activités
  - 6.5 Développement social
    - 6.5.1 Rapport d'activités
7. **AMÉNAGEMENT**
  - 7.1 Rapport d'activités

- 7.2 Programme d'aide pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques / Résolution
- 7.3 Entente intermunicipale – Diagnostic des milieux humides et hydriques dans les MRC de l'Estrie / Résolution
- 7.4 Avis à la CPTAQ / Demande d'inclusion à la zone agricole – Ayer's Cliff

**8. DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- 8.1 Rapport d'activités
- 8.2 Dépôt du rapport de consultation publique / PGMR
- 8.3 Adoption du budget de la Régie de récupération de l'Estrie 2020

**9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 9.1 Sécurité incendie
  - 9.1.1 Rapport d'activités
- 9.2 Protection policière
  - 9.2.1 Rapport d'activités

**10. ADMINISTRATION**

- 10.1 Comptes à payer

**11. DIVERS**

**12. CORRESPONDANCE**

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

**OUVERTURE ET PRÉSENCES**

Le préfet, Jacques Demers, souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil. Puis il procède à l'appel des présences.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE DUTIL  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER LUC LAMONTAGNE  
ET RÉSOLU**

318-19

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 SEPTEMBRE 2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE FRANCINE CARON-MARKWELL  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE-ANDRÉE BLOUIN  
ET RÉSOLU**

319-19

Que le procès-verbal de la séance du 18 septembre 2019 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ**

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 18 SEPTEMBRE 2019**

Aucun item n'est discuté.

## **ÉVALUATION**

### **RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR DES RÔLES D'ÉVALUATION**

Le secrétaire-trésorier dépose le rapport de tenue à jour des rôles d'évaluation pour le mois de septembre 2019.

### **IMPORTANCE RELATIVE / EXPLOITATIONS AGRICOLES ENREGISTRÉES**

Le secrétaire-trésorier soumet le rapport qui a été produit pour aider les municipalités à déterminer si elles sont intéressées à créer une catégorie de taxation avec un taux distinct pour les exploitations agricoles enregistrées de leur territoire. Le tableau présente la valeur de ces exploitations par rapport à la valeur imposable totale de la municipalité. Une analyse sommaire permet rapidement d'identifier qu'il n'y a que la municipalité de Hatley qui se distingue avec une valeur d'exploitations agricoles enregistrées de 14,9 % et que le taux est accessoire pour toutes les autres municipalités.

## **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL**

### **DOSSIERS ÉCONOMIQUES**

#### **Rapport d'activités**

La conseillère Vicki May Hamm présente le rapport d'activités. Elle souligne que déjà 31 partenaires ont confirmé leur présence au rendez-vous du financement et des services-conseils qui se tiendra le 30 octobre prochain. Une campagne de publicité est en cours dans les médias traditionnels et sociaux pour que les entrepreneurs prennent des rendez-vous avec ces partenaires.

Par ailleurs, l'Accélérateur de création d'entreprises technologiques (ACET) désire élargir sa clientèle et se dit prêt à accompagner les entreprises technologiques de la MRC de Memphrémagog. Une rencontre se tiendra donc sous peu à la MRC avec des entrepreneurs qui pourront répondre aux critères d'admissibilité de l'ACET afin de leur offrir différents produits et services.

Elle souligne que plusieurs maillages sont en cours, dans le cadre de l'Arterre, entre de futurs producteurs agricoles et des propriétaires fonciers. Les projets sont surtout concentrés dans le secteur de la production végétale biologique. Elle en profite pour rappeler que le reportage sur La Canne Blanche, une entreprise dirigée par deux producteurs d'œufs de canes de Stukely-Sud ayant tous deux un handicap visuel, sera diffusé à la télévision cet automne. La première du reportage s'est d'ailleurs tenue dans les locaux de la MRC de Memphrémagog devant plus de soixante-quinze personnes.

Aussi, le forum sur le recrutement de la main-d'œuvre étrangère qui s'adresse aux entrepreneurs de l'Estrie se déroulera le 26 novembre prochain. Plusieurs présentations et des témoignages pertinents touchant la thématique sont prévus à l'ordre du jour où plus d'une centaine de personnes sont attendues.

En conclusion, elle précise que la MRC de Memphrémagog sera présente à la Foire nationale de l'emploi ayant lieu à Montréal du 17 au 18 octobre. Ce rendez-vous annuel provincial s'adresse aux chercheurs d'emploi et la MRC s'assurera de faire le lien entre ceux-ci et les entreprises de la région.

#### **Dossier Internet haut débit**

Les points 6.1.2 et 6.1.3 de l'ordre du jour seront traités simultanément. Le secrétaire-trésorier, Guy Jauron, précise que 5 fournisseurs ont déposé leur proposition en lien avec le dossier d'Internet haut débit. Une convocation à un atelier de travail sur le sujet devrait suivre au courant de la semaine prochaine afin de discuter de l'analyse de ces

propositions et être en mesure de faire une recommandation finale d'appui à un des fournisseurs.

*Appui au projet de réseau d'accueil estrien*

Le secrétaire-trésorier précise qu'il s'agit globalement de la même résolution que celle qui avait été adoptée lors de la séance du conseil du 18 septembre, mais que dans un souci d'uniformité de la résolution qui sera déposée par tous les partenaires, il est souhaitable d'adopter une résolution légèrement modifiée.

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 17.5.1 de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire* (RLRQ, chapitre M-22.1), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a notamment pour mission de soutenir le développement régional en favorisant la coordination et la concertation des différents acteurs de ce développement dans une perspective de prise en charge par les collectivités locales et régionales dans le cadre d'un partenariat entre elles et l'État;

**CONSIDÉRANT** que l'article 126.2 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, chapitre C-47.1) prévoit notamment qu'une municipalité régionale de comté (MRC) peut prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire;

**CONSIDÉRANT** que le premier alinéa de l'article 126.3 de cette loi prévoit qu'une MRC peut conclure, avec des ministères ou organismes du gouvernement, et le cas échéant, avec d'autres partenaires, des ententes concernant son rôle et ses responsabilités relativement à l'exercice de ses pouvoirs, notamment pour la mise en œuvre des priorités régionales et l'adaptation des activités gouvernementales aux particularités régionales;

**CONSIDÉRANT** que la Table des MRC de l'Estrie a pour objectif d'appuyer toutes les démarches nécessaires à la réalisation des dossiers relatifs à l'aménagement du territoire et au développement socio-économique;

**CONSIDÉRANT** que les PARTIES conviennent de rejoindre des principes de la *Loi sur l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre O-1.3) comme l'engagement des élus, la concertation, la complémentarité territoriale modulée, la cohérence et l'efficacité des planifications et des interventions sur les territoires de même que la subsidiarité;

**CONSIDÉRANT** que les situations de dévitalisation et de recul démographique font de l'attractivité/rétention de population un enjeu primordial pour toutes les MRC de l'Estrie;

**CONSIDÉRANT** que l'accueil de nouveaux arrivants « non immigrants », Canadiens ou Québécois d'autres régions pourrait bénéficier de services encore mieux structurés, développés et offerts à ces personnes;

**CONSIDÉRANT** qu'en termes de services d'accueil aux nouveaux arrivants immigrants permanents, bien qu'il existe des services offerts par les organismes à mission régionale, le manque d'effectifs et de soutien financier fait en sorte qu'il s'agit d'un défi pour ces organismes que d'offrir, dans chacun des territoires de MRC de la région de l'Estrie, des ressources humaines et des actions d'accueil, attraction, intégration et rétention;

**CONSIDÉRANT** la nécessité et la volonté collective de coordonner les efforts de ce réseau avec les efforts déjà existants des organismes sociaux et communautaires, les efforts en cours au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour l'inclusion des personnes immigrantes en région, ainsi que les efforts d'attraction en cours par la démarche régionale Vision Attractivité;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RICHARD VIOLETTE  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND  
ET RÉSOLU**

Que la MRC de Memphrémagog appuie le dépôt du projet de réseau d'accueil estrien au Fonds d'appui au rayonnement des régions;

Que la MRC de Memphrémagog s'engage à affecter une somme totale de 36 539\$ en argent et un total de 12 180\$ en ressources pour la durée de l'Entente, soit 3 ans;

Que la MRC de Memphrémagog mandate la MRC du Granit, comme porteur du projet pour la Table des MRC de L'Estrie;

QUE le préfet, Jacques Demers, soit autorisé à signer l'Entente de projet de réseau d'accueil estrien 2020-2023 et tous les documents afférents;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la Table des MRC de l'Estrie l'autorisant à négocier l'Entente.

**ADOPTÉ**

### **DOSSIERS CULTURELS**

#### **Rapport d'activités**

La présidente du comité culturel, la conseillère Michèle Turcotte, présente le rapport d'activités. Elle en profite pour préciser qu'une rencontre a eu lieu la veille avec le représentant du ministère de la Culture et des Communications. Différentes modifications pourront donc être apportées au budget et la politique culturelle sera à peaufiner. Elle souligne l'arrivée de Marie-Christine Perron-Marier à titre d'agente de développement territorial qui va apporter un soutien supplémentaire pour la culture de la MRC de Memphrémagog.

#### **Chemin des Cantons / Étapes retenues pour une présentation**

Le secrétaire-trésorier souligne que 4 municipalités qui ont une étape du Chemin des Cantons ont signifié leur intérêt à accueillir l'activité d'animation « Réguines et Fantômes » lors de la saison estivale 2020. Une confirmation des 4 étapes retenues doit être faite à l'organisme.

### **FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES**

#### **Rapport d'activités**

Monsieur Guy Jauron, secrétaire-trésorier, précise qu'il reste 5 projets en cours actuellement concernant le fonds de développement des territoires 2015-2019. Un suivi serré sera effectué dans les prochaines semaines pour s'assurer qu'au besoin les sommes seront réaffectées avant le 31 mars 2020 et ainsi éviter de devoir rembourser les sommes non dépensées avant l'échéance du 31 mars 2021.

#### **Réaffectation d'une partie des fonds du FDT**

**ATTENDU** qu'au cours de l'année financière 2018 une somme de 25 000\$ du Fonds de développement des territoires avait été réservée pour le déploiement du réseau internet haut débit et que cette somme ne sera pas utilisée;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de réaffecter cette somme à la mise en œuvre du plan vélo;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN  
ET RÉSOLU**

De réaffecter la somme de 25 000 \$ réservée au déploiement internet haut débit pour soutenir la municipalité d'Austin au plan d'action vélo de la MRC.

**ADOPTÉ**

### **TRANSPORT COLLECTIF**

#### **Rapport d'activités**

Le secrétaire-trésorier présente le rapport d'activités. Il précise que la gratuité offerte pour le transport collectif en juillet et août s'est traduite par une hausse marquée de l'achalandage. Aussi, la candidature de la MRC de Memphrémagog a été retenue par le jury du concours du Prix Jalon, événement permettant de souligner l'innovation et les bonnes idées en mobilité durable et intelligente. Le projet Tarif Taxi 1217 a été soumis pour ce gala qui se tiendra le 17 octobre.

### **DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

#### **Rapport d'activités**

Le secrétaire-trésorier indique que les documents présentés lors de la rencontre du 18 septembre dernier par la Table de développement social Memphrémagog ont été remis à chaque élu puisque plusieurs n'avaient pu y assister.

### **AMÉNAGEMENT**

#### **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

L'aménagiste, M. Hughes Ménard, dépose le rapport d'activités et en explique le contenu. Copie dudit rapport est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante. Il souligne aussi que l'équipe de la MRC de Memphrémagog est en train de colliger les données recueillies lors de la journée de consultation agricole tenue le 8 octobre. Pour terminer, il précise que Jonathan Beaudet s'est joint à l'équipe à titre de géomaticien.

### **PROGRAMME D'AIDE POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES DANS LES MRC DE L'ESTRIE**

**ATTENDU** que l'article 15 de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés* (RLRQ, c. C-6.2) impose aux municipalités régionales de comté l'obligation d'élaborer et de mettre en œuvre un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), à l'échelle de leur territoire, incluant le domaine hydrique de l'État, dans une perspective de gestion intégrée de l'eau pour tout bassin versant concerné;

**ATTENDU** qu'en février 2019, le gouvernement du Québec a mis en place le « Programme d'aide pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques », en vertu duquel les MRC se verront chacune remettre un montant de 83 300 \$ afin de les accompagner financièrement dans l'élaboration de leur projet de PRMHH;

**ATTENDU** que la MRC désire obtenir ce financement;

**ATTENDU** que la MRC s'engage à déposer dans les 60 jours suivant la signature de la convention d'aide financière, la planification et l'échéancier des activités de la MRC aux fins d'élaboration du projet de PRMHH;

322-19

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DENIS FERLAND  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ  
ET RÉSOLU**

D'autoriser le secrétaire-trésorier à signer la demande d'aide financière et la convention d'aide financière du MELCC.

**ADOPTÉ**

**ENTENTE INTERMUNICIPALE – DIAGNOSTIC DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES DANS  
LES MRC DE L'ESTRIE**

Le secrétaire-trésorier précise que l'adoption de cette résolution est reportée à une prochaine séance du conseil puisqu'elle implique la Ville de Sherbrooke et que le contentieux de celle-ci désire l'analyser avant qu'elle soit adoptée.

**DEMANDE D'INCLUSION À LA ZONE AGRICOLE PERMANENTE DE LA MUNICIPALITÉ  
D'AYER'S CLIFF**

**ATTENDU** que la municipalité d'Ayer's Cliff a déposé une demande (dossier no 419775) auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), pour l'exclusion de la zone agricole permanente d'une partie des lots 4 664 653, 4 664 673, 4 940 419 et 4 940 420 du cadastre du Québec d'une superficie totale d'environ 5,57 hectares, afin de les inclure au périmètre d'urbanisation;

**ATTENDU** que l'orientation préliminaire de la CPTAQ considère que la demande doit être rejetée;

**ATTENDU** que la municipalité d'Ayer's Cliff a demandé une rencontre avec la Commission afin de présenter une demande modifiée en y ajoutant une inclusion à la zone agricole permanente;

**ATTENDU** que lors de la rencontre, la Commission a avisé la municipalité d'Ayer's Cliff qu'une demande ne peut être modifiée et que, par conséquent, une nouvelle demande d'inclusion doit être déposée à la CPTAQ;

**ATTENDU** que la demande a reçu un avis favorable du comité consultatif agricole (CCA) et du comité d'aménagement de la MRC;

**ATTENDU** que la MRC avait déjà appuyé, à l'origine, la demande d'exclusion de la municipalité;

**ATTENDU** que, dans l'éventualité d'une décision favorable de la Commission, la MRC de Memphrémagog entend modifier son schéma d'aménagement afin d'intégrer la partie de lot 4 664 866 à l'affectation agro-forestière;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES MARCOUX  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RICHARD VIOLETTE  
ET RÉSOLU**

323-19

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

Que la MRC de Memphrémagog appuie la demande d'inclusion à la zone agricole permanente déposée par la municipalité d'Ayer's Cliff et en recommande l'autorisation;

Que la MRC s'engage, advenant une décision favorable de la CPTAQ, à modifier son schéma d'aménagement en adéquation avec la décision de la Commission.

**ADOPTÉ**

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

La présidente du comité consultatif en développement durable, la conseillère Lisette Maillé, présente le rapport d'activités. Tout d'abord, elle informe les membres que dans le cadre de la révision du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et de la consultation publique qui a alors été faite, diverses recommandations ont été formulées :

1. Prioriser les actions concernant la réduction à la source;
2. Intensifier les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation;
3. Mettre en place des mesures d'accompagnement favorisant le bon tri des matières résiduelles;
4. Intégrer une action visant à optimiser le transport des matières résiduelles afin de limiter l'émission de gaz à effet de serre.

Dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets, la MRC invite les citoyens à une présentation sur les matières recyclables au centre de tri le 24 octobre. Mme Maillé en profite aussi pour souligner que plusieurs municipalités (Austin, Ayer's Cliff, Magog, Ogden, Orford, Sainte-Catherine-de-Hatley ainsi que St-Étienne-de-Bolton) ont emboîté le pas à la MRC et ont adhéré au mouvement Remplisvert.

Le décompte des substrats artificiels installés aux lacs Memphrémagog, Massawippi et Magog ainsi que dans la rivière Magog a eu lieu les 3 et 7 octobre. La bonne nouvelle est qu'aucune moule n'a été identifiée dans le lac Massawippi. Un rapport plus exhaustif sera remis plus tard aux élus.

En terminant, elle explique que l'activité de Tournée scolaire est prévue dans 7 différentes classes réparties dans 5 écoles autant anglophones que francophones.

### **DÉPÔT DU RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE / PGMR**

Le secrétaire-trésorier dépose aux élus le rapport de la Commission sur la consultation publique du plan de gestion des matières résiduelles 2020-2027.

### **ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE DE RÉCUPÉRATION DE L'ESTRIE**

**Considérant qu'**en vertu de l'article 603 du Code municipal du Québec, une régie doit dresser son budget chaque année pour le prochain exercice financier et le transmettre pour adoption à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;

**Considérant que** le conseil d'administration de la Régie de récupération de l'Estrie a adopté le budget 2020 le 24 septembre dernier et qu'il a été transmis à la MRC pour adoption;

**Considérant que** le conseil de la MRC est d'accord avec le budget de la Régie de récupération de l'Estrie tel qu'il a été transmis, lequel prévoit une contribution de 12,00 \$/porte;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE DUTIL  
ET RÉSOLU**

324-19

Que le conseil de la MRC de Memphrémagog adopte le budget 2019 de la Régie de récupération de l'Estrie tel que soumis et prévoyant des revenus et dépenses de 5 505 725 \$;

Que copie de la présente soit transmise à la Régie de récupération de l'Estrie.

**ADOPTÉ**

<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
--------------------------

**SÉCURITÉ INCENDIE**

*Rapport d'activités*

Aucun sujet n'est discuté.

**PROTECTION POLICIÈRE**

*Rapport d'activités*

Aucun sujet n'est discuté.

<b>ADMINISTRATION</b>
-----------------------

**COMPTES À PAYER**

*Évaluation :*

325-19

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MICHÈLE TURCOTTE  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE-ANDRÉE BLOUIN  
ET RÉSOLU**

Que le compte suivant soit payé, à savoir :

Jean-Pierre Cadrin & Ass.

(maintien d'inventaire, tenue à jour - octobre 2019)

**Total**

56 757,35

**56 757,35**

**ADOPTÉ**

*Transport*

326-19

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND  
ET RÉSOLU**

Que les comptes suivants soient payés, à savoir :

Les promenades de l'Estrie

(Transport adapté du 5 au 30 août 2019)

(Transport adapté du 2 au 27 sept 2019)

**Total**

26 682,75

33 547,75

**60 230,50**

**ADOPTÉ**

<b>DIVERS</b>
---------------

Le secrétaire-trésorier informe les membres qu'une invitation a été faite par le député Gilles Bélanger pour une rencontre entre les élus et le ministre François Bonnardel. Les élus confirment qu'ils sont intéressés et invitent à prévoir une convocation à cet effet.

La conseillère Vicki-May Hamm explique qu'une rencontre a eu lieu dernièrement avec la ministre de la Santé, Mme Danielle McCann, afin de faire le point sur les revendications locales et refaire un historique de la situation. Elle souligne l'ouverture et la fine connaissance du dossier de cette dernière. Le comité de vigie avait aussi vu Mme Marguerite Blais, la ministre des aînés, afin de sensibiliser les élus provinciaux, et celle-ci avait aussi eu une belle écoute. Le conseiller Jacques Marcoux précise que le Dr Stéphane Tremblay, nouveau président-directeur général du CIUSSS, s'est aussi rendu directement à Pottou pour observer concrètement la situation des services de proximité. Les élus ont donc précisé à nouveau leurs attentes face à une représentativité locale sur le conseil d'administration ainsi que sur une gouvernance locale à Magog.

Le préfet, Jacques Demers, remercie tous les élus qui étaient présents au congrès de la FQM.

## CORRESPONDANCE

### Résolution

MRC de Coaticook (rés. CM2019-08-147) : Trésorerie / Synergie Estrie  
Après discussion, considérant la nature et la portée de cette demande, les membres du conseil ne jugent pas opportun d'y donner suite.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

### **Les membres du conseil :**

Aucune question n'est soulevée.

### **Le public :**

Monsieur Patrick Binckly aimerait savoir pourquoi les résultats d'échantillonnage des ruisseaux ne sont pas encore disponibles. Le directeur général lui précise que des délais ont eu lieu cette année dans la réception des résultats du laboratoire d'analyse des échantillons. Le rapport d'échantillonnage présentant les conclusions annuelles est en cours de rédaction et sera disponible au public dès qu'il aura été complété.

Monsieur Robert Benoît de Memphrémagog Conservation inc. explique aux élus qu'une lettre de 3 pages a été publiée dans les journaux américains par le propriétaire du site Coventry, M. Casella. Il demande si la MRC a l'intention de répondre aux accusations contenues dans cette missive. Le préfet, Jacques Demers, lui précise que c'est au ministère de l'Environnement de faire des suivis sur le sujet, le cas échéant, et que la MRC n'a pas l'intention de répliquer dans les journaux. Il rappelle que la MRC de Memphrémagog a à cœur de protéger la qualité d'eau du lac Memphrémagog. La présidente du comité de développement durable, Lisette Maillé, en profite pour souligner que le but de la MRC est de travailler en amont plutôt qu'en réaction. Ainsi, la MRC est présente actuellement pour établir un dialogue entre les élus fédéraux, provinciaux et américains. Il est aussi mentionné que la MRC vient tout juste de recevoir le rapport de 173 pages contenant les propositions des propriétaires du site. Une lecture et une analyse approfondie est prévue pour les prochains jours.

Pour terminer, M. Demers remercie le Memphrémagog Conservation inc. de collaborer activement à la protection de notre eau potable.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La conseillère Nicole-Andrée Blouin propose la levée de la session.

---

\_\_\_\_\_  
**Secrétaire-trésorier**

\_\_\_\_\_  
**Préfet**

---

---

**Rapport d'activités du service d'aménagement**  
**PÉRIODE 19 septembre AU 15 octobre 2019**

**Présence à certaines activités**

- Rencontre changements climatiques
  - Préparation de la TRACC

**Journée de réflexion sur l'agriculture**

- Plus de 40 participants (élus, producteurs agricoles, fonctionnaires municipaux de la MRC et ministères et organismes)
  - Mise à jour du portrait agricole
  - Sélection des cinq principales problématiques en lien avec l'agriculture (et de sous-problématiques)
  - Élaboration d'actions à mettre en place – Validation de la faisabilité des actions et de leur priorisation
- Un retour et une sélection seront réalisés au prochain comité consultatif agricole

**Caractérisation des milieux humides – Canards Illimités**

- Une rencontre de démarrage a eu lieu
- Présentation des résultats préliminaires aux élus et fonctionnaires le 6 février 2020 à 13h30 à la MRC

**Plan régional des milieux humides et hydriques**

- L'arrimage des limites des bassins versants pour la caractérisation régionale (inter-MRC) est complété
- La mise à jour de l'utilisation du sol selon les nouvelles photographies aériennes de 2018 est en cours

**Révision du schéma d'aménagement et de développement durable**

- Le plan concept d'aménagement a été présenté au comité d'aménagement
    - Certaines modifications seront faites et la description du plan concept est en réalisation
  - Le volet transport (portrait et problématiques) est en cours de réalisation
  - Le volet agricole est en rédaction - Portrait, problématiques, objectifs et actions structurantes
  - L'analyse des périmètres urbains est en cours
-